



## FORMULAIRE DE DEMANDES DE COPIE OU D'EXTRAIT D'ACTE D'ETAT CIVIL

### ➤ Renseignements concernant l'acte

---

**Acte de Naissance**     Copie intégrale     Extrait avec filiation     Extrait sans filiation

Nombre d'exemplaires souhaités :

Date de l'évènement :

Nom (*de jeune fille pour les femmes mariées*) :

Nom d'épouse :

Prénom :

Lieu :

Département :

Père (\*)                      Nom :

Prénom :

Mère (\*)                      Nom :

Prénom :

**Acte de Décès**     Copie intégrale     Extrait avec filiation     Extrait sans filiation

Nombre d'exemplaires souhaités :

Date de l'évènement :

Nom (*de jeune fille pour les femmes mariées*) :

Nom d'épouse :

Prénom :

Lieu :

Département :

Père (\*)                      Nom :

Prénom :

Mère (\*)                      Nom :

Prénom :

**Acte de Mariage**     Copie intégrale     Extrait avec filiation     Extrait sans filiation

Nombre d'exemplaires souhaités :

Date de l'évènement :

Epoux                      Nom :

Prénom :

Père de l'époux (\*)      Nom :

Prénom :

Mère de l'époux (\*)     Nom :

Prénom :

Epouse                    Nom :

Prénom :

Père de l'épouse (\*)    Nom :

Prénom :

Mère de l'épouse (\*)    Nom :

Prénom :

(\*) Renseignements obligatoires en cas de demande de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage.

### ➤ Renseignements concernant le demandeur

---

Qualité du demandeur :     Personne concernée par l'acte     Lien de parenté (précisez) :

A quel usage destinez-vous ces actes (ex passeport, Carte d'identité...) :

Mme                       M

Nom (de naissance pour les femmes mariées) :

Nom d'épouse :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**Afin d'éviter les fraudes et falsifications, tous les actes sont transmis à la mairie du domicile du demandeur qui en sera préalablement informé. Le retrait sera effectué sur présentation d'une pièce d'identité.**

Conformément à la réglementation en vigueur (décret du 16/09/1997 modifié), le service état civil peut refuser de délivrer une copie ou extrait avec filiation tant que les conditions permettant de s'assurer de l'identité du demandeur et de son habilitation ne sont pas remplies. Ce qui signifie que toute demande incomplète ou en cas de doute sur votre identité, le service pourra vous demander de produire par courrier, une demande signée, complétée d'une photocopie de pièce d'identité et/ou d'un justificatif de filiation.

